

# Enquête | Résultats : l'utilisation de l'énergie

Geneviève Adam, permanente

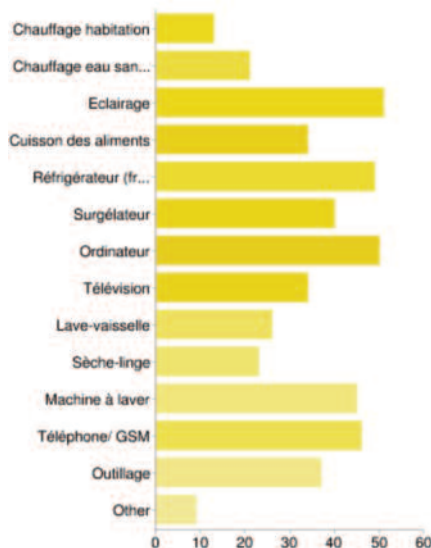
Voici une synthèse des résultats du sondage sur l'énergie chez les Amis de la Terre ; il était sur le site [www.amisdelaterre.be](http://www.amisdelaterre.be) pendant 3 mois et il a récolté les avis de 54 personnes que nous remercions au passage. Nous clôturons ici un processus d'évaluation qui a survolé toutes les thématiques de l'association depuis septembre 2010 jusqu'à aujourd'hui. Cela nous a permis de récolter de nombreuses informations pour améliorer notre mission d'éducation permanente<sup>1</sup>. L'intégralité de ce sondage (ainsi que d'autres) sera bientôt en ligne ou disponible sur simple demande. Il s'agit ici de donner une vision partielle du public touché par l'association et de partager les nombreuses idées récoltées auprès de celui-ci. Le texte ci-dessous ne constitue pas une vue exhaustive des Amis de la Terre. De plus, la majorité des participants (53 %) ne sont pas membres de l'association.

Nous avons voulu connaître quelles sont les **utilisations de l'énergie** des personnes interrogées.

**Pour se chauffer**, le poêle à bois (39 %) est le plus utilisé avec le gaz naturel (37 %), le mazout (30 %) et ensuite l'électricité (15 %), le solaire (9 %), le chauffage aux pellets (7 %) et enfin les autres sources (9 %) qui incluent le fait d'avoir une maison passive par exemple, ou un puits canadien.

**Pour s'alimenter**, la cuisson des aliments est majoritaire et se fait un peu plus à l'électricité qu'au gaz. Le frigo (96 %) et le surgélateur (78 %) sont courants, pour ce dernier, 19 % n'en ont pas. Le micro-ondes est utilisé tous les jours à régulièrement par 22 % des personnes. Pour tous les autres appareils électriques (grille-pain, mixer, séchoir), 11 % des répondants ne les utilisent jamais, à noter que 28 % en ont une utilisation occasionnelle. Le séchoir naturel ou la marmite norvégienne, qui ne consomment pas ou peu

d'énergie non-renouvelable, ne rencontrent pas un vif succès (8 % d'utilisation pour l'un et l'autre), tout comme la pratique de manger ses aliments crus (8 %). Il est intéressant de constater que la conservation des aliments en terre ou sur des claies rencontre plus de partisans : 20 % l'utilisent parfois et 18 % régulièrement à tous les jours. 48 % ne recourt jamais à cette méthode de conservation. A noter également que l'utilisation du germe attire un peu plus puisqu'on a 19 % des personnes qui l'utilisent régulièrement à quotidiennement, alors que 56 % ne l'utilisent jamais.



Utilisation de l'électricité par les personnes interrogées (nombre absolu en abscisse)

**Pour se déplacer**, la marche à pied est le mode de déplacement le plus utilisé (63 %), surtout en combinaison avec d'autres modes de déplacement. La voiture individuelle vient en seconde position (61 %). Elle est utilisée par certains, en combinaison avec d'autres moyens de déplacement (vélo, transport en commun) et pour d'autres (14 %), elle constitue le moyen de transport principal. Les transports en commun sont utilisés par la moitié des personnes, souvent en combinaison avec d'autres (marche à pied, vélo, voiture, co-voiturage, etc.). Le vélo est

utilisé seul ou en combinaison avec d'autres modes de déplacement pour 43 % des personnes. 15 % utilisent le co-voiturage et 7 % la voiture privée partagée.

Il faut ajouter à ces utilisations de l'énergie au quotidien, les très nombreux appareils électriques qui sont d'utilisation courante : l'éclairage vient bien sûr en premier lieu (100 %), avec ensuite, l'utilisation de l'ordinateur (98 %) puis le téléphone ou GSM (90 %) et enfin la machine à laver (88 %). 73 % des personnes auront recours à l'électricité pour faire fonctionner des outils divers. La télévision vient en huitième place (67 %). A noter que 51 % des personnes interrogées ont un lave-vaisselle et 45 % utilisent un sèche-linge. Le chauffage électrique de l'eau des sanitaires (41 %) ainsi que le chauffage (partiel) de l'habitation à l'électricité sont utilisés par 25 % des personnes.

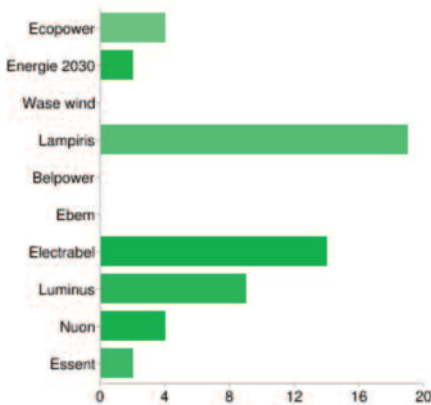
De plus, comme le faisaient remarquer quelques personnes dans ce sondage, nous consommons également de l'énergie à travers nos choix alimentaires et autres car la production de biens nécessitent également de l'énergie (appelée énergie grise). C'est ainsi que des haricots du Kenya surgelés et vendus en supermarché consommeront beaucoup plus d'énergie que des haricots provenant de la ferme d'à côté et mangés en saison. Sans compter l'utilisation, ou non, de produits chimiques pour la fertilisation et l'éradication des « parasites » dans l'agro-industrie... Tout est lié ! La consommation de l'énergie ne saurait se réduire à des « gestes écologiques », elle doit se penser de façon globale pour arriver à une réelle diminution.

Nous avons voulu savoir également quels étaient **les changements de comportements et les améliorations de l'efficacité énergétique** apportés pour diminuer sa consommation énergétique.

**Les « changements de comportements de base »** (éteindre les appareils non-utilisés, se couvrir plutôt que d'augmenter le chauffage, utiliser des ampoules économiques, prendre une douche plutôt qu'un bain, etc.) pour économiser de l'énergie sont toujours ou souvent suivis par la grande majorité des personnes. On notera que l'achat d'appareils plus performants est un peu moins fréquent que les autres gestes. On peut le comprendre car il s'agit ici d'achat et que le prix est souvent un critère très important. Il existe une multitude d'autres attitudes, par exemple : « séchage naturel du linge, des cheveux, isolation des courants d'air, transport en commun pour aller travailler, j'évite les grandes surfaces, je consomme des fruits et légumes bio (paniers), j'achète presque tous mes produits dans un magasin bio de la région, je ne prends jamais l'avion, co-voiturage pour les vacances, nous nous soignons en homéopathie et médecines douces, etc. ».

**Les obstacles aux changements de comportements existent** : le climat froid et neigeux ou la géographie accidentée n'incite pas à prendre son vélo, la mauvaise offre des transports en commun dans certains endroits en décourage d'autres qui prendront plus facilement leur voiture car les temps de trajets sont parfois très fortement augmentés. Certains emplois nécessitent l'utilisation d'un véhicule car pas possible d'accéder à certains lieux. Les appareils électriques et la voiture sont souvent invoqués comme moyen de « gagner du temps ». La famille, lorsqu'elle ne partage pas les mêmes opinions, peut être aussi un obstacle aux changements !

**L'amélioration de l'efficacité énergétique** se traduit par la réalisation de petits ou grands travaux, de petits ou grands changements dans ses déplacements. 75 % des personnes effectuent ou ont effectué des petits ou grands travaux leur permettant de réaliser de belles économies d'énergie. D'autres ont abandonné un deuxième véhicule. **Les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique** sont essentiellement le coût des travaux et « *la disparition des aides publiques ne va pas aider !* ». Néanmoins, une personne a récupéré beaucoup de matériaux pour effectuer les travaux d'isolation chez elle, ce qui ne lui a finalement pas coûté trop cher. Les locataires aussi éprouvent des difficultés car ils ne veulent pas faire de travaux à leurs frais dans un logement qui ne leur appartient pas. D'autres doutent de l'efficacité des nouveaux matériaux isolants ou encore pensent qu'il n'est pas possible d'isoler par l'extérieur ou que les vieilles maisons ne sont pas propices aux travaux d'isolation. Le choix des **bons** matériaux est une difficulté pour certains qui ne savent pas toujours où aller chercher l'information. De plus, il y a parfois aussi des prescriptions urbanistiques qui rendent difficiles certains travaux sur l'extérieur du bâtiment. Le temps est aussi un facteur limitant pour les personnes souhaitant effectuer ces travaux elles-mêmes.



Fournisseurs d'électricité des personnes interrogées (nombre absolu en abcisse)

**Les centrales nucléaires pour produire de l'électricité** ne sont pas soutenues par 81 % des personnes interrogées alors que 6 % ne voient pas comment faire autrement. Dans le tableau ci-avant, nous avons repris leurs fournisseurs d'électricité<sup>2</sup>. On observe une nette préférence pour Lampiris, ensuite pour Electrabel et pour Luminus en troisième lieu. De plus, 10 personnes ont une production personnelle en photovoltaïque et 1 personne en éolien. Aucune des personnes interrogées ne se fournit auprès d'une coopérative citoyenne.

**Les Amis de la Terre ont aidé et aident encore de nombreuses personnes dans leur recherche d'une vie plus simple, d'une plus grande adéquation avec l'environnement et moins d'impact sur la planète, surtout au travers de conférences et d'articles sur le sujet mais également par le biais des groupes de *Simplicité Volontaire* qui soutiennent cette démarche. Cependant, comme le signalent plusieurs personnes, l'évolution personnelle vers une vie plus respectueuse de notre Terre est constituée d'une série de rencontres, d'interrogations et de découvertes qui se tissent chaque jour, grâce à l'aide des associations travaillant pour un plus grand respect de l'environnement.**

(1) Mieux nommée « éducation populaire » en France. Les Amis de la Terre sont reconnus par la communauté française comme organisme travaillant dans l'éducation permanente, autrement dit, une association qui critique et propose une autre vision de la société, en proposant d'autres façons de vivre, plus intégrées dans notre environnement naturel.

(2) Voir étude de Greenpeace <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/electricite-verte/> ou encore celle de Test-achat sur « l'électricité verte » [http://www.test-achats.be/site\\_images/Energy/TA551X03\\_electricite\\_verte.pdf](http://www.test-achats.be/site_images/Energy/TA551X03_electricite_verte.pdf)

BELGIQUE - BELGIË 5100 JAMBES		
P.P.	7	136
P505066		

# SaluTerreLiens

Mars-Avril 2012

Revue bimestrielle d'information des Amis de la Terre-Belgique : Mars/Avril 2012 — N° 4 — non-membres : 1 €

## Éditorial

Sophie Dufour, coordinatrice du personnel

En ce début 2012, l'actualité gravite autour de la planète « Finance » comme en témoignent les « instabilités » permanentes des cours de la bourse, les dégradations successives des notes financières de plusieurs pays industrialisés, la proposition de mise sous tutelle budgétaire de la Grèce ou encore l'entrée en récession économique de la Belgique<sup>1</sup>. Devant l'augmentation généralisée de la précarisation d'une partie de la population, de plus en plus de citoyens réagissent notamment en descendant dans les rues ou en usant du droit de grève.

Les réponses apportées par les différents gouvernements européens vont toutes dans la même direction : pacte budgétaire pour contrôler les finances publiques de 25 des États membres, plans d'austérité, efforts budgétaires supplémentaires se traduisant par de nouvelles taxations touchant la plupart du temps toute la population. Pourtant, d'autres solutions existent pour faire face au diktat du système financier. C'est ainsi que les citoyens islandais ont refusé par référendum le remboursement de leur dette publique, qu'ils ont poussé le gouvernement à la démission et enfin, qu'ils ont élu une assemblée constituante afin de redéfinir leur constitution. Des actes citoyens marquants qui sont pourtant très peu, voire pas du tout médiatisés. Pourquoi ? L'ultralibéralisme ébranlé aurait-il peur de se voir réduit à néant par la réaction de l'opinion publique au point d'en museler la presse ?

La pertinence de la réflexion conduit les Amis de la Terre à publier dans ce numéro une série de réactions, d'opinions et d'actions citoyennes concrètes afin de soutenir, à notre niveau, l'indispensable liberté d'expression et surtout, afin qu'un vent favorable rappelle à chaque citoyen le pouvoir dont il dispose pour faire évoluer la démocratie vers plus de justice sociale et de solidarité. Comme le disait fort justement Gandhi : « *Celui qui voit un problème et ne fait rien, fait partie du problème* ».

Bonne méditation !

(1) La récession d'un pays est quantifiée par une diminution du PIB, Produit Intérieur Brut



## Sommaire - n° 4

Alternatives globales et locales .....	2-7
Résultats d'enquête : l'énergie .....	8-9
Ekta Parishad et la marche fin octobre .....	10-11
Cuisiner les plantes sauvages .....	12
Flandres : les bois sauvés ? .....	13
Agenda fédéral .....	14
<b>Bruxelles et Brabant Wallon</b>	
Agenda .....	14
<b>Hainaut</b>	
Nouvelles et agenda .....	15-16
<b>Liège</b>	
Nouvelles et agenda .....	17-21
<b>Namur</b>	
Nouvelles et agenda .....	22-26
<b>Au jour le jour</b>	
Courrier des lecteurs / J'ai lu .....	27
<b>Fédéral</b>	
Coordonnées et informations utiles .....	28

**Erratum** : Dans le STL 3, p10, par. 3, lignes 9 à 11, lisez « L'eau de distribution provient majoritairement des eaux souterraines d'où une pollution par les effluents agricoles (nitrates) et les pesticides. » **Merci aux lecteurs attentifs ayant relevé cette erreur importante, non détectée à la relecture !**

**Prochaine revue thématique (ST 114) : la Simplicité Volontaire.**  
Une équipe d'une dizaine de personnes a été constituée pour mener à bien la rédaction. Si vous souhaitez **participer** par l'apport d'un témoignage ou d'une idée, contactez Robin.  
Tél. 081/39.06.39 - robin[at]amisdelaterre.be

# (Re)joindre les Amis de la Terre-Belgique

Les Amis de la Terre-Belgique - Rue Nanon 98 - 5000 Namur - Tél. 081/39.06.39 - [contact\[at\]amisdelaterre.be](mailto:contact[at]amisdelaterre.be)

## L'équipe des permanents

Bien que les permanents s'efforcent d'être polyvalents, certaines « thématiques » leur sont plus spécifiques.

ALIMENTATION/BIODIVERSITÉ/PERMACULTURE	ADAM Geneviève	<a href="mailto:genevieve[at]amisdelaterre.be">genevieve[at]amisdelaterre.be</a>
PUBLICATIONS/SITE INTERNET	CALAY Maxime	<a href="mailto:maxime[at]amisdelaterre.be">maxime[at]amisdelaterre.be</a>
COORDINATION DU PERSONNEL/RÉGIONALES	DUFOUR Sophie	<a href="mailto:sophie[at]amisdelaterre.be">sophie[at]amisdelaterre.be</a>
SIMPLICITÉ VOLONTAIRE/TRANSITION	GUNS Robin	<a href="mailto:robin[at]amisdelaterre.be">robin[at]amisdelaterre.be</a>
EAU/ÉDUCATION PERMANENTE	NANIOT Astrid	<a href="mailto:astrid[at]amisdelaterre.be">astrid[at]amisdelaterre.be</a>
COMPTABILITÉ	DE FAVERI Mario	<a href="mailto:mario[at]amisdelaterre.be">mario[at]amisdelaterre.be</a>
	THEUNISSEN Julien	<a href="mailto:julien[at]amisdelaterre.be">julien[at]amisdelaterre.be</a>

## Groupes régionaux et locaux, personnes de contact

<b>BRABANT WALLON</b>	DANEAU Jacques	010 61 14 29	<a href="mailto:jacquesdaneau[at]scarlet.be">jacquesdaneau[at]scarlet.be</a>
<b>BRUXELLES</b>	DE NEYER Paul	02 770 93 57	<a href="mailto:pauldeneyer[at]gmail.com">pauldeneyer[at]gmail.com</a>
<b>HAINAUT   Régionale</b>	CARPIAUX Alain	065 33 74 98	<a href="mailto:hainaut[at]amisdelaterre.be">hainaut[at]amisdelaterre.be</a>
HAINAUT   <i>Locale de Charleroi</i>	COTMAN Florent	0484 68 15 12	<a href="mailto:florent.cotman[at]base.be">florent.cotman[at]base.be</a>
HAINAUT   <i>Locale de Mons</i>	THEISMANN Eric	0475 95 96 63	<a href="mailto:loc.carolo[at]amisdelaterre.be">loc.carolo[at]amisdelaterre.be</a>
	LÉGER Pierre	0477 26 29 11	<a href="mailto:loc.mons[at]amisdelaterre.be">loc.mons[at]amisdelaterre.be</a>
	CARPIAUX Alain	065 33 74 98	<a href="mailto:alain.carpiaux[at]gmail.com">alain.carpiaux[at]gmail.com</a>
HAINAUT   <i>Locale Pays Vert et des Collines</i>	DUBOIS Jean-Marie	068 33 59 66	<a href="mailto:loc.collines[at]amisdelaterre.be">loc.collines[at]amisdelaterre.be</a>
<b>LIÈGE   Régionale et Locale Pays de Herve</b>	BRICK Didier	04 375 09 88	<a href="mailto:liege[at]amisdelaterre.be">liege[at]amisdelaterre.be</a>
	ANDREETTA Pasquale	04 377 23 49	<a href="mailto:andreetta[at]skynet.be">andreetta[at]skynet.be</a>
LIÈGE   <i>Locale de la Porte des Fagnes</i>	SAULLE Christian	0496 80 11 46	
	KUPPENS Catherine	0498 53 63 95	<a href="mailto:loc.fagnes[at]amisdelaterre.be">loc.fagnes[at]amisdelaterre.be</a>
<b>LUXEMBOURG</b>	DE MEERSMAN Paul	063 22 82 80	<a href="mailto:pdm.vnh[at]gmail.com">pdm.vnh[at]gmail.com</a>
<b>NAMUR   Régionale et Locale de Namur</b>	GUILLAUME Marcel	0476 77 98 15	<a href="mailto:namur[at]amisdelaterre.be">namur[at]amisdelaterre.be</a>
	LIARD Luc	0476 81 41 32	<a href="mailto:liardluc[at]gmail.com">liardluc[at]gmail.com</a>
NAMUR   <i>Locale du Pays de l'Eau d'Heure</i>	BODY Jean-Philippe	071/64 41 82	<a href="mailto:loc.peh[at]amisdelaterre.be">loc.peh[at]amisdelaterre.be</a>

## Comment nous soutenir ?

**Je deviens membre** : je verse 25,00 € sur le compte des Amis de la Terre asbl avec la mention « cotisation 2012 + nom et prénom ». **Je reçois gratuitement les revues de l'année éditées par les AT (SaluTerre & SaluTerreLiens), et j'ai droit à une réduction ou à la gratuité lors des activités proposées partout en Belgique.** *Tout versement supplémentaire, bienvenu, sera considéré comme un don à l'association.*

**J'effectue un don** : je verse une somme sur le compte des Amis de la Terre asbl avec la mention « DON 2012 ».

Depuis 2011, tout don égal ou supérieur à 40 € (le cumul annuel est automatique) est **déductible fiscalement**.

*L'attestation fiscale est envoyée automatiquement au début de l'année suivante. Le montant mensuel à verser sur une année pour atteindre ce montant et recevoir cette attestation est de 3,34 € par mois.*

**MERCI pour votre soutien !**

*Eliane DERREUX, trésorière*

**Compte TRIODOS : IBAN BE65.5230.8002.7196 • BIC TRIOBEBB**

## Qui sommes-nous ?

Les Amis de la Terre forment aujourd'hui la plus grande fédération écologiste mondiale. Constitué en 1969, avec plus de 70 représentations nationales, **Friends of the Earth International** parle au nom de plus de 5000 groupes locaux et de plus de 2 millions de membres.

Les Amis de la Terre-Belgique existent depuis 1976 et sont actifs en Wallonie et à Bruxelles avec une reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-communauté française) en tant qu'association d'éducation permanente.

Depuis 2006, Friends of the Earth Vlaanderen & Brussel représente la partie néerlandophone du pays.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La campagne « Villes, communes et quartiers en Transition » bénéficie du soutien de la Wallonie et de la Loterie Nationale.